

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 10 décembre 2015

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 02/12/2015

L'an deux mille quinze et le dix décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

Présents : 20

Dont Présents non votants : 0

Représentés : 3

Votants: 23

Pour: 23

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Francis BOUTES, Michaël ANDERS, Jean ARCAS, Gérard BARO, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Yves FRAÏSSE, Daniel GALTIER, Francine MARTY, Kléber MESQUIDA, Alain MOULY, Martine OLMOS, Jean-Christophe PETIT, Yves ROBIN, Luc SALLES, Bernard VIDAL, René CAUQUIL, Guy ROUCAYROL

Représentés : Jean-Pierre BARTHES par René CAUQUIL, Isabelle GIL par Francis BOUTES, Alain SICILIANO par Daniel GALTIER

Présents non votants :

Excusés : Josian CABROL, Marylène FAIVRE, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Martine GIL, Audrey IMBERT, Gilbert LEPETITCORPS, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Marie-Pierre PONS, Catherine REBOUL, Philippe VIDAL

Absents :

Objet: Procès-verbal du Comité Syndical du 13 octobre 2015

L'AN DEUX MILLE QUINZE et le TREIZE OCTOBRE à neuf heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles se sont réunis à la salle Georges Brassens à Cessenon-sur-Orb sous la présidence de M. Francis BOUTES.

Présents :

J.ARCAS (CdC Orb-Jaur), **G.BARO** (CdC Orb et Taurou), **R.BASCOUL** (CdC Grand Orb), **JP.BARTHES** (CdC Le Minervois), **F.BOUTES** (CdC Les Avant-Monts du Centre Hérault), **JP.BERRAUD** (CdC Orb Jaur), **D.GALTIER** (CdC Les Avant-Monts du Centre Hérault), **Y.FRAÏSSE** (CdC Le Minervois), **MA.EDO** (CdC Grand Orb), **N.ETIENNE** (CdC Orb et Taurou), **M.GIL** (CdC Orb et Taurou), **F.MARTY** (CdC Orb et Jaur), **K.MESQUIDA** (Conseil départemental), **A.MOULY** (CdC Pays Saint-Ponais), **MP.PONS** (Conseil départemental), **M.OLMOS** (CdC Le Minervois), **JC.PETIT** (CdC Sud Hérault), **C.REBOUL** (Conseil départemental), **Y.ROBIN** (Le Poujol/orb), **B.VIDAL** (CdC Les Avant-Monts du Centre Hérault), **P.VIDAL** (Conseil départemental), **A. IMBERT** (Conseil départemental), **C. MORGO** (Conseil départemental), **M.PASSIEUX** (Conseil départemental), **R.SOUQUE** (CdC Orb et Taurou).

Représentés :

I.GIL (CdC Sud Hérault) représentée par **MA. EDO**, **A.SICILIANO** (CdC Les Avant-Monts du Centre Hérault) représenté par **D. GALTIER**.

Excusés:

M.ANDERS (CdC Pays Saint-Ponais), **F.BASCOUL** (Président du Conseil de Développement), **J.CABROL** (CdC Pays Saint-Ponais), **M.FAIVRE** (CdC Sud Hérault), **JL.FALIP** (Conseil départemental), **J.GARCIN SAUDO** (Conseil départemental), **V.GAUDY** (Conseil départemental), **G.LEPETITCORPS** (CdC Sud Hérault), **L.SALLES** (CdC Grand Orb).

Assistaient également à la réunion :

A.BOISARD (Pays HLV), **S.BRISA** (Pays HLV), **A.GALIBERT** (Pays HLV), **S.HERPSON** (Pays HLV), **J.MATEO** (Pays HLV), **M.PIMENTA** (Pays HLV), **C. ROGER** (Pays HLV), **L.TKACZUK** (Pays HLV).

Francis Boutes accueille les participants et déclare la séance ouverte à 9 heures, le quorum étant atteint.

RF Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 16/12/2015 034-253403554-20151210-2015_10_12_01-DE

Examen des rapports présentés en Comité Syndical

2015-13-10-01 Approbation du Procès Verbal du Comité syndical du 21 mai 2015. Le procès verbal de la séance du 21 mai 2015 présenté par le Président n'appelant pas de commentaire, est adopté.

2015-13-10-02 Modification du tableau des effectifs. Le Comité Syndical délibère sur la modification du tableau des effectifs destinée à créer un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet rattaché au pôle développement économique.

2015-13-10-03 Remboursement au CDG 34 des frais engagés pour l'organisation des sélections professionnelles.

La commission d'évaluation professionnelle chargée d'auditionner les candidats bénéficiant du dispositif de titularisation est présidée par une personne qualifiée, désignée par le Président du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault (CDG34) qu'il convient de rémunérer. Le comité valide la décision.

2015-13-10-04 Gouvernance du Pays. Le Comité a adopté la hiérarchie des différentes strates du Pays s'articulant autour du comité syndical et du bureau, avec voix délibérative et des commissions de pôles et comités de pilotage avec voix consultatives. Le nouveau schéma de gouvernance joint à la délibération est adopté. Deux élus sont désignés pour présider deux comités : Norbert Etienne à la Culture et Francis Boutes au Pôle de pleine nature.

Jean-Pierre Berraud remplace Robert SOUQUE à la commission d'appel d'offres, celui-ci étant, à la suite d'un vote de la communauté de communes Orb et Taurou, devenu membre suppléant au syndicat mixte.

2015-13-10-05 Désignation d'un représentant à la Commission Locale de l'Eau. Madame Francine MARTY est désignée par le Comité syndical pour représenter le Pays Haut Languedoc et Vignobles à la Commission Locale de l'Eau et Marie-Aline Edo est désignée comme suppléante.

2015-13-10-06 Opération Grand Site : Lancement officiel de la démarche et effets. Depuis le lancement officiel de l'OGS en juillet 2015, le projet et le territoire bénéficient désormais d'une reconnaissance nationale avec :

- la mise en place d'un co-pilotage de l'OGS entre l'Etat et la collectivité dans le cadre du Comité de pilotage OGS coprésidé par le Préfet et le Président du Pays (ou leurs représentants),
- la communication associée sur la liste et la carte nationale des grands sites (grands sites en OGS et/ou labellisés GSF).

Le comité a acté l'avancée significative de l'Opération Grand Site « Cité de Minerve, Gorges de la Cesse et du Brian »

2015-13-10-07 Opération Grand Site : Projet Musées OGS : mission d'inventaire et de récolement des collections du Musée d'Olonzac. Il s'agit donc de pouvoir réaliser, dans le cadre du projet Musées OGS, une mission d'inventaire et de récolement des collections du Musée d'Olonzac, dont les locaux appartiennent à la Commune avec une gestion associative. Le comité valide l'action et la convention partenariale entre la commune d'Olonzac et le syndicat mixte.

2015-13-10-08 Animation du GAL Leader 2015/2016. Le nouveau programme Leader sur lequel le syndicat mixte vient d'être retenu peut, depuis le 1^{er} août, déposer le dossier de demande de subvention lié à la coordination du programme. Pour un coût d'opération évalué à 142 785,51 €, il est sollicité 79687,50 € de FEADER, 16 540,01 € de la Région et 18 000 € du Département. Le comité valide l'action et le plan de financement.

2015-13-10-09 Convention de partenariat et de gestion des sentiers. La convention a donc pour objet de définir la répartition des rôles quand à la gestion, l'entretien et la communication des 73 sentiers, entre les Communautés de communes et le Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles. Une convention par communautés de communes est proposée et validée par le comité.

2015-13-10-10 Pôle de pleine nature. Notre candidature à l'appel à projets « pôle de pleine nature » lancé par le GIP Massif Central a été retenu le 6 juillet 2015 en tant que **pôle émergent**.

Le périmètre proposé est celui des trois communautés de communes concernées par le GIP massif central: Pays du Saint-Ponais, Orb-Jaur et Grand Orb. Véritable vitrine « tourisme de nature », ce pôle rayonnera et diffusera au-delà de ce périmètre. Le premier comité de pilotage s'est tenu auquel il convient de désigner un président qui représentera le comité syndical. Le Président du syndicat est désigné.

2015-13-10-11 Economie : Filière Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales. Pour la 4^{ème} et dernière année d'accompagnement du Pôle d'Excellence Bio-orb sur lequel le Syndicat mixte a été retenu, l'action porte sur la mise en culture expérimentale de PPAM. Le coût total de l'opération s'élève à 55 882,50 € TTC, pour laquelle les cofinancements suivants pourraient être sollicités auprès du FEADER pour 23 850 € et 21 200 € pour le département. Le solde étant apporté par l'autofinancement.

RF
Sous-Prefecture de Beziers (Hérault)
Commissaire de légalité
Date de réception de l'AR : 16/12/2015
034 253403554 20151210 2015_10_12_01 DE

2015-13-10-12 Economie : Circuits de proximité. L'action met en lien le commerce local sédentaire ou non et le réseau des producteurs volontaires à une démarche collective de vente en circuit de proximité et se structure en six volets par le soutien aux commerces locaux, par l'accompagnement des marchés de plein vent, par des actions pédagogiques, par l'expérimentation, la communication et l'animation du projet.

L'action validée par le comité syndical sera programmée en 2016 pour un coût de 81 350 € avec un prévisionnel de recettes établi à 24 405 € pour la Région et la Département, 16 270 € pour le FEADER, le reste étant apporté par l'autofinancement. L'Assemblée soutient fortement cette action qui croise plusieurs thématiques et s'inscrit dans une démarche environnementale et économique.

2015-13-10-13 Convention de partenariat avec la Fondation du Patrimoine. Afin de valoriser le patrimoine local présentant un caractère architectural local et nécessitant l'utilisation de savoir-faire traditionnels, le syndicat travaille en partenariat avec la Fondation du Patrimoine. Le renouvellement de cette convention avec la Fondation du Patrimoine contribue à améliorer l'environnement financier de nos actions dans les domaines du patrimoine et de l'habitat. Cette convention s'étendra du 15 octobre 2015 au 15 octobre 2018. Le comité syndical valide l'action.

2015-13-10-14 Convention de prêt exposition CAUE. Afin d'illustrer l'adaptation de l'habitat au climat, il semble opportun d'illustrer ce propos par une exposition disponible au CAUE de l'Hérault « **Vivre et construire avec le climat en Languedoc-Roussillon** ». Ce prêt gratuit serait consenti du 12 au 20 octobre pour être exposé à la Tuilerie à Bédarieux dans le cadre des Ecodialogues. Le transport reste à la charge de l'emprunteur ainsi que les frais d'assurance. Le comité valide l'action.

2015-13-10-15 Leader : Comité de programmation. Retenu dans le cadre du programme européen Leader, le comité syndical a désigné par les membres siégeant au comité de programmation :

Marie-Pierre Pons, titulaire et Jean-Luc Falip suppléant

Francis Boutes, titulaire et Isabelle Gil, suppléante

Jean Arcas, titulaire et Yves Fraisse, suppléant

Marie-Aline Edo, titulaire et Luc Salles, suppléant.

Le comité a validé le périmètre des 100 communes pour intervenir, a approuvé la composition du comité de programmation ainsi que la gestion du programme qui sera faite par le syndicat mixte.

2015-13-10-16 Avenant au Contrat Local de Santé. Afin de sécuriser la démarche de Contrat Local de Santé, notamment dans le contexte de fusion des Régions, il est proposé de signer un avenant, permettant à la fois de prolonger la durée du Contrat Local de Santé jusqu'en 2017. Les modalités sont stipulées dans l'avenant avec un accent particulier sur l'expérimentation du parcours de la personne âgée sur la communauté de communes Grand Orb. Le comité valide l'opération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures.

RF Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 16/12/2015 034-253403554-20151210-2015_10_12_01-DE